

 <p><b>Public concerné, prérequis,</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute personne ayant exercée pendant 1 an une ou plusieurs activités en rapport avec le diplôme demandé.</li> <li>• Être titulaire d'une notification de recevabilité en vigueur, émise par l'organisme certificateur.</li> <li>• Savoir lire et écrire (français)</li> <li>• Savoir utiliser un logiciel de traitement de texte</li> <li>• Savoir utiliser internet : effectuer des recherches documentaires</li> <li>• Utiliser une boîte mail</li> </ul>
 <p><b>Présentation générale</b></p>	<p>Les différentes étapes de l'accompagnement VAE par le CACF suit la charte de l'État qui définit les étapes de l'accompagnement.</p> <p><b>Étude de la faisabilité du projet VAE</b></p> <p><b>1.</b> Une réflexion approfondie permettant de restituer la demande de certification dans son projet professionnel et personnel          Questions à se poser avant d'entreprendre la démarche VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- préciser son projet professionnel</li> <li>- identifier le diplôme ou titre à valider et son niveau, adapté à son expérience,</li> <li>- identifier l'institution délivrant le diplôme ou titre visé,</li> <li>- choisir l'institution qui délivre le diplôme ou certificat visé pour obtenir auprès d'elle les conditions de recevabilité des candidatures, le type de dossier à présenter, la procédure à suivre, les modalités d'évaluation et de validation de l'expérience et les pièces à fournir dans le dossier ? la contacter.</li> </ul> <p>Aide à l'élaboration du dossier de validation</p> <p><b>2.</b> Un retour sur son parcours :          Il est demandé de faire un inventaire de ses expériences professionnelles salariées, non salariées et bénévoles</p> <p><b>3.</b> Un entretien d'analyse descriptive de ses activités :          Les questions de l'accompagnateur permettent de décrire et expliciter avec une précision suffisante le contexte de ses activités et des procédures mises en œuvre.</p> <p><b>4.</b> Une assistance à la description écrite de ses activités : le candidat doit présenter par écrit dans son dossier les activités décrites oralement.          A ce stade, les questions et les remarques de l'accompagnateur permettent d'atteindre le degré de précision attendue par le jury de validation.          Cette étape s'effectue en séances individuelles et à distance (courriel, fax, ...).          Aide à la préparation des entretiens avec le jury</p> <p><b>5.</b> Une préparation de votre entretien avec le jury :          L'accompagnateur expose clairement le déroulement du jury et le type de questions qui pourront être posées au regard de l'expérience. Il prépare à la présentation orale et</p> <p><b>6.</b> Et/ou, le cas échéant :          Une préparation à une mise en situation professionnelle ; l'accompagnateur présente les conditions de cette mise en situation professionnelle. Notamment, les moyens matériels qui seront mis à votre disposition ainsi que les critères d'évaluation.</p> <p><b>7.</b> En cas de validation partielle, un suivi post Vae est inclus dans la prestation d'accompagnement afin de déterminer les options possibles pour terminer le processus de VAE dans les délais impartis au développement de certains points de ladite expérience.</p>
 <p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à la validation des acquis de l'expérience professionnelle, personnelle, bénévole et militante des candidats en vue de se professionnaliser</li> </ul>



	<p>et d'obtenir une promotion ou une reconnaissance sociale au sein de sa structure</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner le candidat à repérer les situations d'expériences pertinentes au regard du diplôme visé</li> <li>• Construire les nécessaires à la mise en mots de ses expériences</li> <li>• Permettre au candidat d'analyser ses expériences</li> </ul>
<b>Contenu et Méthodes</b>	<p>Le contenu de la prestation d'accompagnement des candidats à la VAE a été précisé par le décret 2014-1354 du 12 novembre 2014. L'accompagnement, qui doit être réalisé en fonction des besoins du candidat, doit comprendre un module de base composé d'une aide méthodologique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A la description des activités et de l'expérience du candidat correspondant aux exigences du référentiel de la certification visée</li> <li>• A la formation de son dossier de validation</li> <li>• A la préparation de l'entretien avec le jury</li> <li>• A la préparation, le cas échéant, de la mise en situation professionnelle</li> </ul>
<b>Durée &amp; Dates</b>	<p>Le calendrier d'accompagnement est personnalisé en fonction du candidat. La durée de l'accompagnement peut être modulée en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des besoins spécifiques du candidat (repérage des compétences, aide à la rédaction, préparation de l'entretien...)</li> <li>• Du statut du candidat (salarié, demandeur d'emploi...)</li> <li>• Du niveau du diplôme visé</li> <li>• Du financement</li> </ul>
<b>Lieu et accessibilité aux personnes handicapées</b>	<p>L'accompagnement s'organise sous forme de séances collectives et/ou d'entretiens individuels, en présentiel au CACF ou à distance (mail, téléphone), pour une durée variable, en fonction du profil du candidat et de la certification visée. L'établissement recevant du public (ERP), les locaux et installations sont accessibles à tous et notamment aux personnes handicapées (loi handicap du 11 février 2005).</p>
	<p>Un devis est édité avant le début de l'action qui précise le coût de l'accompagnement. Ce document est coconstruit et visé par le candidat ainsi que l'organisme accompagnateur.</p>
<b>Responsable de l'action</b>	<p>Brice ONESTAS - Formateur Professionnel d'Adultes</p>
<b>Suivi de l'action</b>	<p>Un planning prévisionnel est établi en accord avec le stagiaire. Chaque stagiaire ainsi que l'intervenant signent une fiche d'émargement</p> <p>Une attestation de présence est transmise à l'organisme financier et remise au stagiaire, à sa demande.</p>
<b>Évaluation de l'action</b>	<p>Un document d'évaluation à chaud est soumis lors du dernier entretien.</p>

**Signature du candidat**

**Signature de l'OF**

CAP AVENIR CARAÏBES FORMATION - CACF  
 0690 419 569 - 0690 745 835 - 0690 354 283  
 info@cacf-formation.fr - www.cacf-formation.fr  
 Siret : 898 083 357 00019 - APE : 9499Z - RNA : W9C1010936

